

Pôle d'excellence aéronautique

Une convention-cadre a été signée le 20 mars 2012 en présence du Ministre de la Ville, par le Préfet de Région, le Président du CG du Val d'Oise, le Président de la CA de l'Aéroport du Bourget et les Maires du Blanc-Mesnil, de Bonneuil-en-France, Drancy, Dugny, La Courneuve.

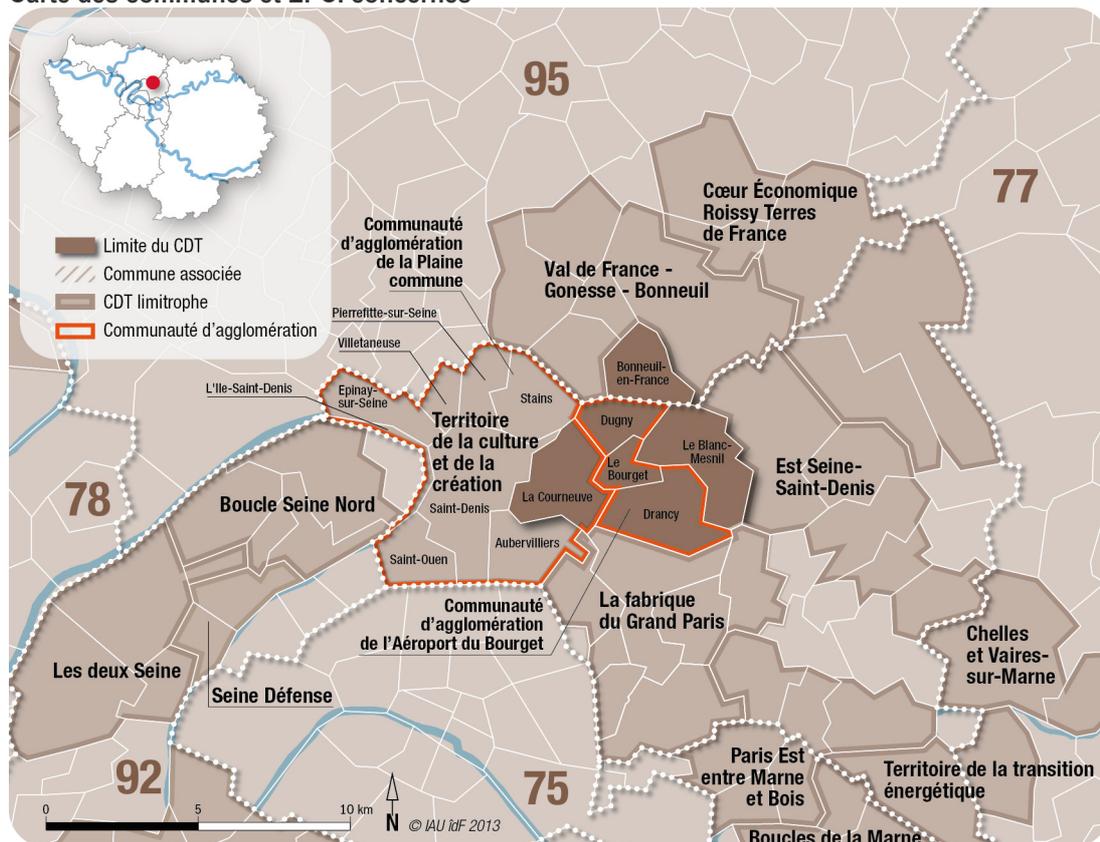
Le projet de CDT a été validé le 12 juillet 2013. L'enquête publique s'est déroulée du 28 octobre au 27 novembre 2013.

- 6 communes • 2 communautés d'agglomération • 178 500 habitants* • 71 000 logements* • 49 000 emplois* • 83 000 actifs*

*RP 2008

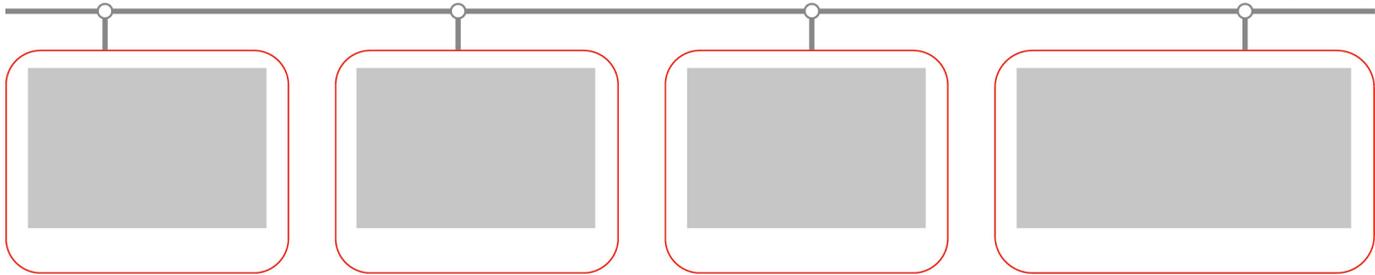
Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

Carte des communes et EPCI concernés



Identifié comme stratégique par l'État depuis plus de 20 ans, à l'origine de la création de l'EPA Plaine de France en 2000, le secteur du Bourget -qui concentre des équipements majeurs pour la région capitale- n'a, jusqu'à présent, pas réussi à réunir les conditions de son développement comme pôle régional.

Regroupées aujourd'hui sous l'appellation « pôle métropolitain du Bourget », les six communes du secteur (trois membres de la CA de l'Aéroport du Bourget, une de la CA Plaine commune et deux communes isolées) ont engagé l'élaboration d'un « plan stratégique d'aménagement et de développement » qui reste à finaliser sous la forme d'un schéma global de référence. La démarche de Contrat de développement territorial (CDT) est liée, en particulier, au besoin de préparer l'accueil du projet de réseau Grand Paris Express (GPE) qui prévoit quatre nouvelles gares dans ce secteur.

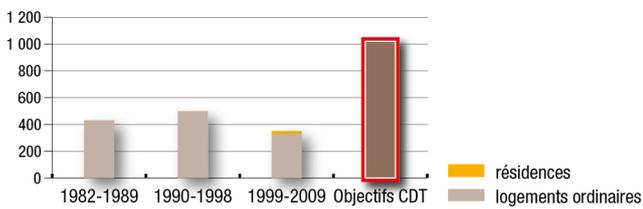


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

1020/an¹

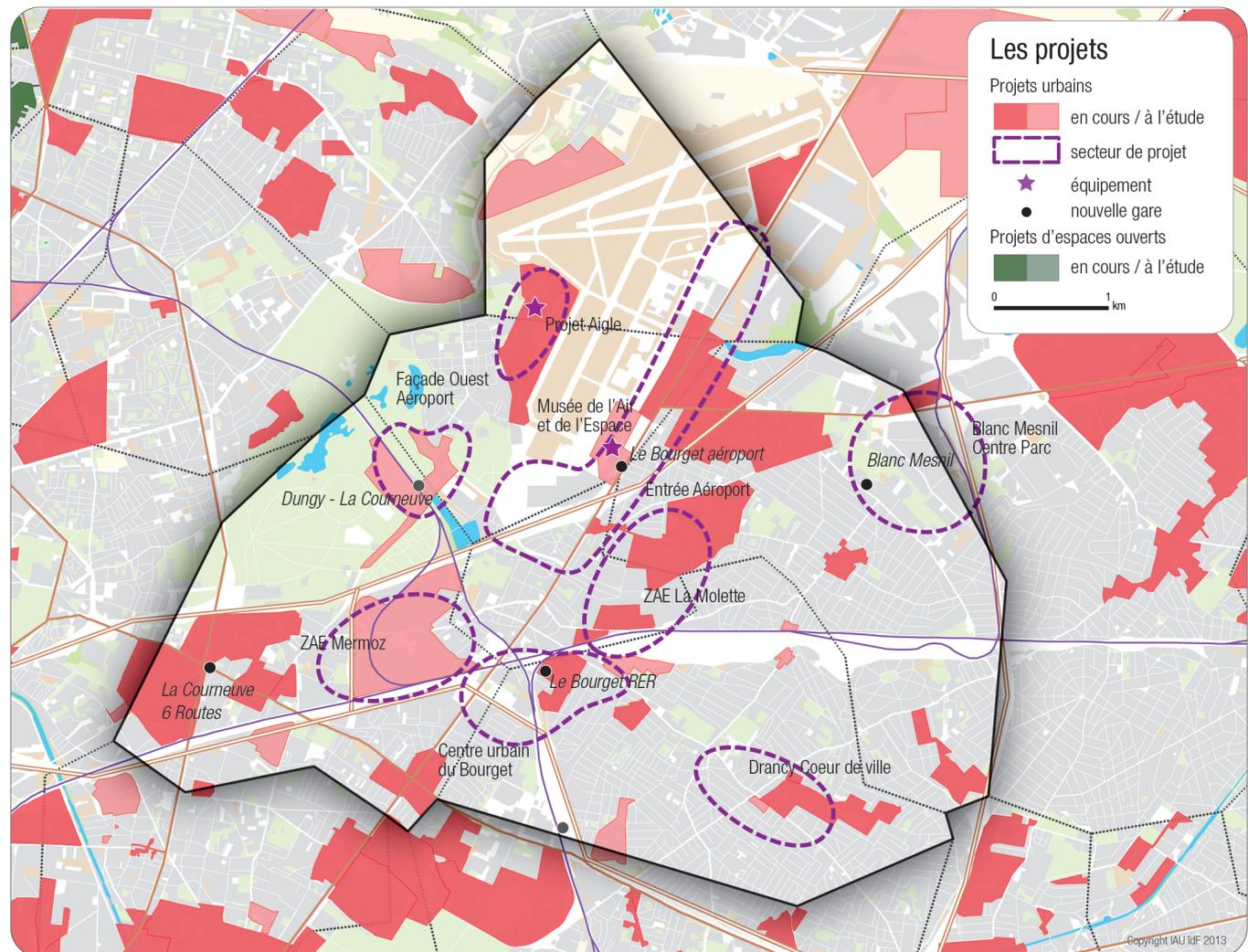
Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT

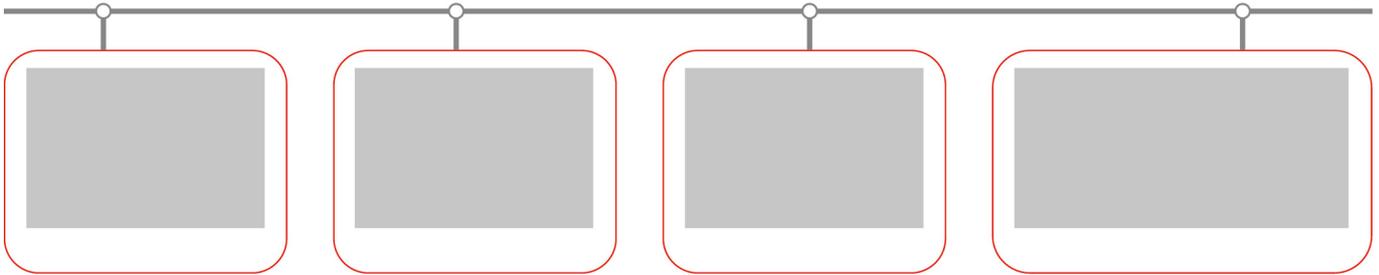


Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

¹ Source : Projet de CDT du 12/7/2013

Carte des projets d'aménagement





Principaux projets d'aménagement et de développement mentionnés dans le CDT

- Cinq gares du réseau Grand Paris Express : Le Bourget-RER (existante), le Bourget-Aéroport (ligne 17), le Blanc-Mesnil (ligne 16), la Courneuve-Les 6 Routes (ligne 16-traitée aussi dans le CDT Territoire de la culture et de la création), Drancy-Bobigny (ligne 15).
- Deux gares Tangentielle nord (2014) : Le Bourget-RER, Dugny-La Courneuve
- Prolongement ligne 7 du métro vers Le Bourget-Aéroport
- BHNS Le Bourget-Villepinte-Roissy Pôle

- « Nouveau projet » pour le Musée de l'Air et de l'Espace
- Projet « Aigle Technocampus » : (hub de l'innovation, Eurocopter, EADS, pôle ressources humaines/formation)

Autres projets:

- PRU Le Blanc-Mesnil et Drancy (multisites)
- Modernisation du Parc des expositions du Bourget
- Mutation et densification des zones d'activités (Mermoz, Molette, Coudray)
- Offre tertiaire autour gares du Bourget et Bourget Aéroport

Carte des projets d'infrastructures TC, routières et portuaires intéressant le périmètre du CDT

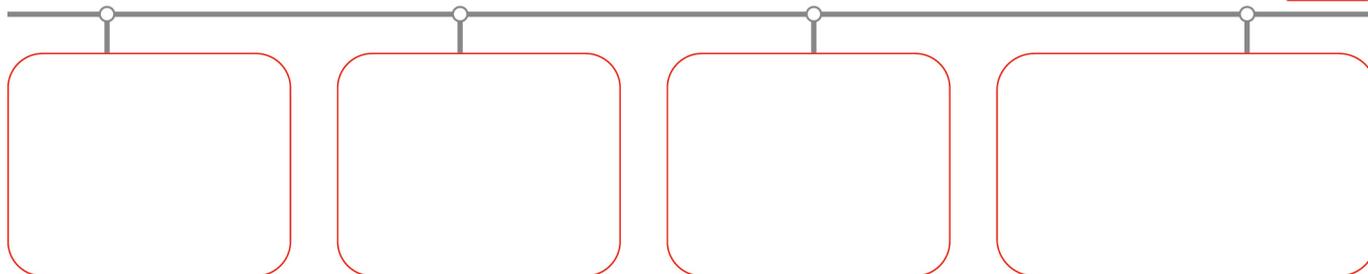


Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

Projets routiers (selon le SDRIF)

- principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national
- nouveau tracé



- Trame verte et bleue
- Equipement Très Haut Débit du territoire
- Développement offre de formation

De nombreuses études en cours ou à engager

Secteurs de projets

Entrée Aéroport. Mise en scène d'une « porte métropolitaine » affirmant l'identité aéroportuaire et aéronautique du pôle, avec requalification façade ex-RN 2 entre A 1, Parc des Expositions et Musée de l'Air et de l'Espace. Diversification et densification des fonctions du pôle aéroportuaire, ancrage urbain de l'activité événementielle, insertion urbaine de la gare Le Bourget Aéroport, recomposition du carrefour Lindbergh (A 1), nouveau Musée de l'Air...

Centre urbain du Bourget. Réalisation d'un « hub » de déplacements autour d'une grande architecture de gare multimodale « marqueur du territoire », accompagner l'émergence d'une centralité majeure.

Façade Ouest Aéroport. Valorisation des fonctions économiques en frange de l'aéroport d'affaires du Bourget à Dugny et Bonneuil (cœur de cluster aéronautique) : projet Aigle Technocampus; valorisation urbaine de la nouvelle gare Dugny-La Courneuve de la Tangentielle nord (contrainte Natura 2000 Parc de La Courneuve).

Gare Blanc-Mesnil Centre Parc. Tirer parti de la future gare du GPE pour décrocher et redynamiser différents secteurs (grand ensemble, Ecopôle, Garonor). Offre de 190 000 à 240 000 m² de SHON pour activités. Mise en valeur du parc Jacques Duclos.

Cœur de ville Drancy. Rénovation et intensification urbaine, aménagement centre-ville / Ilot du marché. Demande d'une nouvelle gare GPE Ligne 15 et une bonne liaison avec le centre ville.

ZAE Mermoz. Conforter la « ville habitée » (logements, équipements), montée en gamme et densification des activités, développement éco-industries et logistique urbaine de qualité.

ZAE La Molette. Poursuite de la régénération de la zone de la Molette pour créer nouveau quartier de ville

articulé sur avenue C. Floquet. Equipements et environ 1 000 logts prévus sur nouvelle entrée de ville Abbé Niort/Molette. Etude faisabilité nouveau franchissement ferroviaire.

L'avancement du CDT :

Actions à poursuivre

Le CDT s'accompagne de 32 fiches actions, pour préciser de façon plus opérationnelle les conditions de mise en œuvre des différents projets urbains sur les trois thématiques centrales du projet de CDT :

- un pôle d'excellence aéronautique et technologique
- un pôle culturel et événementiel
- l'intensification urbaine et l'offre de mobilité

Les éléments de calendrier.

Signature accord-cadre : 20 mars 2012

Validation du projet de CDT : 12 juillet 2013

Enquête publique : 28 octobre au 27 novembre 2013

Documents et sites internet de référence :

Elaboration d'un Plan stratégique de développement territorial et de d'aménagement pour le pôle métropolitain du Bourget, Atelier C. de Porzamparc, Acadie, Pena et Pene, Arep Ville, Coteba, Atelier Castro, Denissof, Casi, Berim, Mandragore. APUR. CA de l'Aéroport du Bourget, Comité de Pilotage 13 juillet 2010.

Projet de CDT et divers documents sur site de la commune du Bourget : www.le-bourget.fr

IAU : www.iau-idf.fr

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.